

**COMMENTAIRES ET PRÉOCCUPATIONS PORTANT SUR LE  
DOCUMENT  
« L'AVENIR DES QUÉBÉCOISES:  
DES ENJEUX À PRÉCISER »**

**PRÉSENTÉS AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE  
PAR LES MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION DES  
GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE**

**24 FÉVRIER 2003**

## PRÉSENTATION

Par le biais d'une consultation régionale, le 20 février dernier, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière a invité ses groupes membres à commenter les six enjeux présentés par le Secrétariat à la condition féminine.

Le document que nous vous présentons est le résultat des commentaires de treize groupes de femmes présents à cette consultation, oeuvrant dans divers champs d'activités à travers les six MRC de la région Lanaudière.

Nous n'avons pas établi un ordre prioritaire des enjeux à retenir car ils nous apparaissaient aussi essentiels les uns, les autres.

### ENJEU 1: L'ÉVOLUTION DES VALEURS SOCIÉTALES

Compte tenu des tendances mondiales, nous entrons dans une ère dominée par les nouvelles technologies au détriment de la dignité et du respect des femmes. Nous nous questionnons sur le silence des politiciens devant certains choix biotiques fondamentaux qui menacent le respect des humains et des femmes en particulier. C'est pourquoi, le mouvement des femmes et le gouvernement doivent continuer à tenir compte de la mondialisation des échanges. C'est une responsabilité collective envers les femmes dont les conditions de vie en sont très affectées.

Le mouvement des femmes de Lanaudière réaffirme sa volonté de poursuivre ses revendications vis-à-vis la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Que ce soit par des actions individuelles ou par de la sensibilisation, nous tenons à rester vigilantes envers les effets pervers de la mondialisation, plus spécifiquement au niveau du trafic sexuel, du libre échange des corps, de l'exploitation économique qui entraînent l'appauvrissement des femmes et une immigration dans des conditions inacceptables.

Sur le plan national et régional, le mouvement de ressac se fait de plus en plus sentir par le mouvement des femmes de Lanaudière. La reconnaissance des gains enregistrés par les femmes est encore négative. La menace à une authentique égalité entre les femmes et les hommes est encore plus présente dans les publicités, dans l'hypersexualisation de la mode et la prostitution qui est devenue presque un métier comme un autre. Le mouvement masculiniste prend de la force au détriment des ces acquis.

Les groupes de femmes reconnaissent que les hommes vivent des difficultés. Cependant, celles-ci sont plus faciles à surmonter pour les hommes. Le mouvement des femmes n'est pas responsable de la déroute des hommes mais des questionnements sur l'égalité des sexes.

Toutefois, nous trouvons dommage que les hommes portant nos revendications et partageant les valeurs d'égalité restent silencieux. C'est pourquoi, il est souhaitable de faire des alliances rapidement avec ceux-ci afin de mieux développer notre société, de lutter ensemble pour contrer la pauvreté et l'exclusion, tout en gardant nos valeurs de dignité et d'humanité.

Finalement, les régions n'ont pas encore intégré les aspects sociaux et les aspects économiques dans leur développement. Nous avons des réformes, des orientations, des protocoles qui ne sont pas mis en application. L'égalité entre les femmes et les hommes reste encore un vœu théorique.

## ENJEU 2: L'AUTONOMIE ÉCONOMIQUE ET LA SOLIDARITÉ

Nous constatons que l'expansion des nouvelles technologies a pour effet d'enrichir les pays riches au détriment des pays sous-développés. Là encore, les femmes et les enfants en sont les cibles les plus affectées puisque les entreprises privées les exploitent.

L'éducation est effectivement très valorisée pour atteindre l'autonomie économique. Mais, quelle autonomie et dans quelles conditions? Le mouvement des femmes reconnaît que les garçons ont un taux de décrochage plus élevé mais ils s'en sortent beaucoup mieux économiquement, lorsqu'ils sont sur le marché du travail. Il ne faut donc pas pour autant oublier qu'il y a des jeunes filles qui décrochent dans des conditions souvent plus alarmantes que celles des garçons et dont les conséquences sont plus graves. Exemple : grossesses précoces. C'est pourquoi, il est essentiel de faire l'analyse différenciée selon les sexes dans toutes les études ministérielles.

Par ailleurs, les groupes de femmes se soucient de plus en plus de la pauvreté des enfants au primaire. L'accès au matériel scolaire devient de plus en plus difficile pour les familles.

Sur le plan de l'emploi, le marché du travail s'est élargi aux femmes mais les multiples responsabilités de celles-ci ne sont pas réduites. Nous craignons que les employeurs ne s'adaptent pas à la situation différente des femmes car la structure du marché de l'emploi a été pensée par des hommes. Le mouvement des femmes et le gouvernement doivent mener des combats en ce sens.

Plusieurs femmes ont un intérêt pour le travail relié à la santé et aux services sociaux. Étant nous-mêmes travailleuses dans ce secteur, les travailleuses des groupes de femmes sont essouffées de répondre à la demande de plus en plus croissante de la population, d'être consultantes du gouvernement et d'être de plus en plus spécialisées sans avoir plus de reconnaissance financière par le gouvernement québécois. La politique de l'action communautaire autonome et celle sur la lutte contre la pauvreté en sont un bel exemple. Nous attendons toujours les budgets qui sont rattachés aux discours gouvernementaux.

Sur le plan régional, nous trouvons essentiel d'encourager les filles dans des professions non-traditionnelles et dans l'entrepreneuriat, à condition que les ministères concernés reconnaissent ce nouvel apport économique du mouvement des femmes et ajoutent, financièrement dans les régions, des mesures qui assureront l'amélioration des conditions de vie des femmes.

Finalement, vivre décemment et dignement pour une femme est encore un enjeu majeur. Les préjugés envers les femmes victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle, les femmes de 50 ans et plus, les femmes enceintes et le taux inadéquat du salaire minimum sont quelques-uns des facteurs menaçant l'autonomie économique des femmes et la solidarité.

### **ENJEU 3: LE PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENVERS LES ENFANTS ET LES AUTRES PERSONNES DÉPENDANTES**

Le mouvement des femmes Lanaudois est inquiet du désengagement de l'État vis-à-vis la notion de conciliation famille/travail. Les femmes ont investi massivement le marché du travail en s'adaptant à un monde d'hommes au détriment de leur vie familiale et privée. Ce n'est plus acceptable en 2003 que le gouvernement encourage les jeunes couples à fonder une famille lorsqu'aucune mesure d'égalité et d'équité n'est appliquée dans les entreprises, les institutions d'enseignement et dans les gouvernements. Ce n'est pas en offrant, non plus, la possibilité de diminuer les heures de travail et en l'occurrence le salaire, qui permettra aux femmes d'adapter leur vie professionnelle et leur vie privée. Ce n'est qu'un facteur de plus pour défavoriser l'autonomie financière des femmes.

Nous croyons que l'éducation des valeurs égalitaires doivent débiter chez les jeunes enfants afin d'enrayer les valeurs sexistes. Bâtir une famille est un projet de société. C'est une responsabilité collective et non individuelle de s'occuper des enfants et de tout autre personne dépendante.

En région, les difficultés majeures rencontrées pour les personnes aidantes restent encore le transport, l'accessibilité des services, la confidentialité dans les petits villages et le répit.

### **ENJEU 4: SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE**

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le mouvement des femmes est très préoccupé par les nouvelles technologies internationales. La science génétique est de plus en plus souffrante pour les femmes et risque de devenir un aspect économique plus attrayant pour les entreprises privées au détriment des valeurs humaines. Le trafic sexuel et le libre échange des corps est un débat qui reste à faire au sein du gouvernement.

Sur le plan national, nous réaffirmons que le mouvement des femmes poursuivra ses revendications pour lutter contre la pauvreté, facteur déterminant de la santé de toutes et de tous. Quoique toutes les facettes de la santé sont importantes, nous sommes surprises que le Secrétariat à la condition féminine n'ait pas soulevé la préoccupation de la pauvreté chez les femmes et les enfants.

Nous déplorons le fait que les médecins ne se sentent pas partie prenante des difficultés de l'accessibilité des services en zone rurale. Au Québec, nous avons plus de spécialistes qu'il n'en faut et des régions, comme Lanaudière, sont en manque de médecins.

En région, l'accès aux services de santé est un enjeu majeur pour les lanaudoises. L'éloignement des villages, le transport en commun quasi-inexistant, le manque de médecin de famille, le refus des médecins d'être responsable de la trousse médico-légale en matière d'agressions sexuelles, le manque de contact avec les femmes de la Manawan aggravent les conditions de vie des femmes.

Les groupes de femmes de Lanaudière sont constamment confrontés avec des femmes vivant des problèmes de santé mentale. Il est clair qu'il faut examiner les sources de détresse psychologique mais à condition que les médecins, les psychiatres y soient sensibilisés et qu'ils le reconnaissent. À l'heure actuelle, les femmes font face, encore, à des préjugés de la part des professionnels de la santé.

Finalement, la prévention en matière de santé, avec les budgets s'y rattachant, devrait être un aspect mis de l'avant par le Secrétariat à la condition féminine. Exemple: Sensibilisation sur la ménopause.

## ENJEU 5: L'INTÉGRITÉ ET LA SÉCURITÉ

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous constatons la domination des pays riches sur les pays pauvres. Il est alarmant que le gouvernement ne prenne pas de mesures concrètes pour enrayer les phénomènes du trafic sexuel international, la cybercriminalité et le matériel pornographique qui sont devenus des industries très lucratives. Cette influence est devenue tellement omniprésente que la position de la prostitution en tant que métier est devenue logique et légitime. Les grandes villes comme Montréal, Toronto et Vancouver en sont des portes tournantes.

De plus, nous trouvons inquiétant que la violence, dans les médias, dans la mode, sur internet et dans la musique soient de plus en plus acceptée et banalisée par les jeunes. Le mouvement des femmes de Lanaudière dénonce le désengagement de l'État à cet égard.

Au Québec, le mouvement des femmes est heureux que le gouvernement reconnaisse la gravité de la violence faite aux femmes. Cependant, les mesures de sécurité demeurent précaire. Il y a encore peu de déclarations faites par les femmes auprès du corps policier; eux-mêmes étant aussi porteurs de préjugés. Il en va de même pour les agressions à caractère sexuel. Peu de femmes portent plainte, notamment en cas d'inceste, et le traitement judiciaire des victimes ne favorise pas les victimes à se dévoiler. Exemples: crédibilité des victimes, détecteur de mensonge pour les victimes, abus de pouvoir des policiers, des avocats et des juges. Les victimes devraient être entendues dans le respect, sans avoir à faire face à leur agresseur.

Pour ce qui est des statistiques indiquant que les taux de violence conjugale rapportés par les hommes et les femmes sont à peu près similaires, il faut chercher avant tout, à connaître les circonstances et les raisons de ces gestes.

En terminant, selon nous, des formes de violence sont passées sous silence: la violence familiale, la minimisation de la santé par les professeurs, le harcèlement psychologique, le voyeurisme, les préjugés que subissent les femmes prenant des médicaments.

## ENJEU 6: LA PARTICIPATION CITOYENNE ET L'EXERCICE DU POUVOIR

Cette responsabilité de chacune et chacun pour l'amélioration d'une société juste et équitable est relativement nouveau dans le discours québécois. C'est un élément très préoccupant pour le mouvement des femmes de Lanaudière. Toutefois, c'est un défi très grand à surmonter lorsque nous sommes confrontés à lutter contre la pauvreté et la violence faite aux femmes. C'est une responsabilité de l'État et non nécessairement du mouvement des femmes de faire en sorte que l'égalité dans les sphères de décisions soit appliquée.

Nous nous questionnons sur la façon des femmes d'exercer leur pouvoir pour améliorer leurs conditions de vie. Nous ne sommes pas convaincues que seul le fait de siéger sur des instances, augmentera le pouvoir d'influence des femmes et leur crédibilité puisque les structures ont été pensées par des hommes.

Il est vrai que la participation citoyenne est portée par les organismes communautaires et nous en sommes très fieres. Toutefois, cette responsabilité n'a pas à être portée seulement par ce mouvement. C'est une mesure de conciliation, pour le mouvement des femmes, entre autre, qui est trop lourde à porter compte tenu du peu de ressources financières et humaines à notre disposition. Dans nos structures, nous avons réussi que chacune et chacun des femmes et des hommes participent avec respect et dignité, aux orientations et décisions de nos groupes. Maintenant, c'est aux autres structures locales, régionales, nationales et internationales d'en faire autant.

## RECOMMANDATIONS

**La Table de concertation des groupes de femmes demande au: Secrétariat à la condition féminine:**

1. Qu'il accentue son pouvoir d'influence sur les autres ministères afin que tout l'appareil d'État développe une vision féministe, axée sur des valeurs de respect, de dignité et d'égalité.
2. Qu'il développe des stratégies pour que la mondialisation ait des effets positifs pour les femmes et que les profits ne reviennent pas qu'aux entreprises privées.
3. Qu'il tienne compte dans ses orientations des préoccupations vis-à-vis les femmes autochtones et sur les diverses discriminations envers les femmes.
4. Qu'il travaille avec les autres ministères pour que le mouvement des femmes soit reconnu financièrement à sa juste valeur dans la mise en oeuvre des services de santé et de services sociaux.
5. Qu'il développe et exige des mesures d'imposition pour obtenir la parité hommes /femmes dans toutes les instances locales, régionales et nationales de décision.
6. Qu'il travaille avec les autres ministères pour adapter les programmes gouvernementaux en fonction de la réalité des femmes de chacune des régions afin que celles-ci ait accès à une vraie autonomie économique.
7. Qu'il travaille avec le ministère de la santé et des services sociaux afin que l'universalité des soins de santé soit au coeur des discussions et des solutions pour la santé et le bien-être de toutes et de tous.
8. Qu'il demande au gouvernement qu'une vraie réforme de la santé soit effectuée et que la responsabilité des médecins envers les citoyens-nes soient revue et corrigée.
9. Qu'il travaille avec le Ministère de la justice pour instaurer des lois et des mesures concrètes pour enrayer les problèmes de violence, notamment au niveau du trafic sexuel international des femmes et des enfants, la cybercriminalité, la prolifération de matériel pornographique, de l'exposition de la violence dans les médias et dans le traitement des victimes dans le système judiciaire.